

# LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT

## des entreprises en France

ellisphère

1<sup>er</sup> trimestre  
2025

### L'AVIS DE L'EXPERT

*On constate sur le premier trimestre 2025 une nette amélioration des comportements de paiement.*

*Dans un environnement économique risqué et incertain, assiste-t-on à une prise de conscience générale quant à la nécessité de payer ses fournisseurs à temps côté client, ou au besoin d'une politique de crédit, de relance et de recouvrement plus stricte pour s'assurer d'être payé et ainsi préserver sa trésorerie côté fournisseur ?*

*Si la tendance de ce premier trimestre est positive, elle reste bien évidemment à confirmer dans les prochains mois.*

**Mikaël Delaporte**  
Chargé de collecte de  
données chez Ellisphère



### Retard de paiement moyen au 31 mars 2025

En nombre de jours et  
évolution sur 12 mois glissants

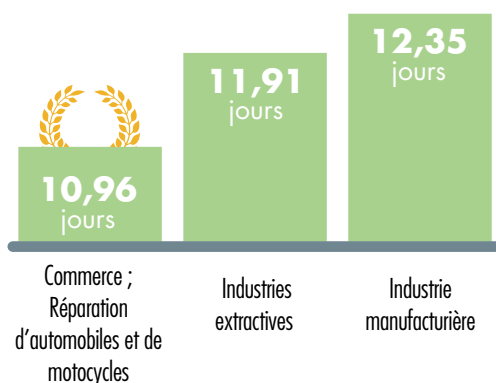
16,48  
jours

-9,6%

Source Ellisphère 2025



### Les secteurs d'activité présentant les retards de paiement moyens les moins et les plus importants - En nombre de jours, à fin mars 2025



Activités de services  
administratifs et de  
soutien

17,77  
jours

Construction

17,81  
jours

Santé humaine et  
action sociale

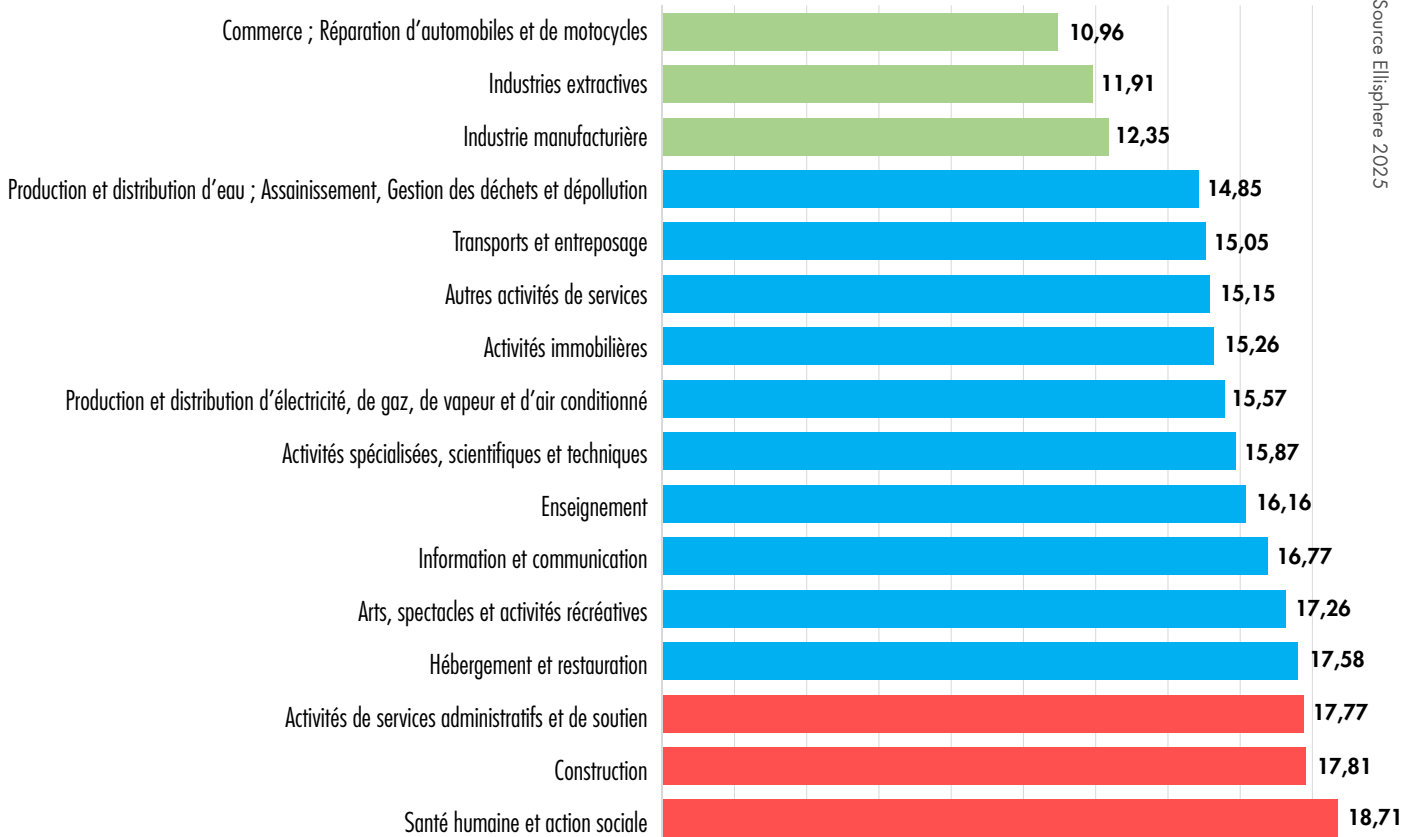
18,71  
jours

Source Ellisphère 2025

Le secteur Santé Humaine et action sociale devient le dernier de la classe particulièrement impacté par les mauvais comportements de paiement des hôpitaux.

**Retard de paiement moyen par secteur d'activité**

En nombre de jours, à fin mars 2025



Source Ellisphère 2025

**FOCUS SUR LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES DÉFAILLANTES EN 2024**

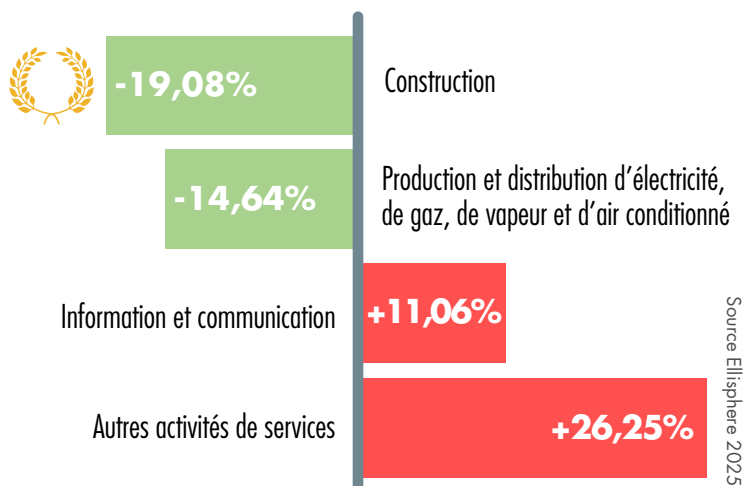
Nous avons mené une étude sur les comportements de paiement des entreprises qui ont fait défaut en 2024. Cette étude confirme que le comportement de paiement se détériore clairement sur la période précédant la défaillance : en moyenne, une dégradation des comportements apparaît six mois avant la procédure collective avec un pic important de retard trois mois avant.

Sur la population d'entreprises défaillantes étudiée, tous secteurs d'activité confondus, le retard de paiement moyen y est nettement plus élevé et la proportion du nombre de factures en retard est plus importante que pour les entreprises non soumises à une procédure collective.

Si toutes les entreprises payant en retard ne font évidemment pas défaut, quasiment toutes les entreprises défaillantes ont eu un comportement de paiement moins bon, et qui s'est notoirement détérioré quelques mois avant leur défaillance. Le suivi des comportements de paiement reste donc la pierre angulaire de la gestion préventive des risques clients en B2B.

**Les plus fortes évolutions sectorielles des retards de paiement moyens**

à fin mars 2025 sur 12 mois glissants



Source Ellisphère 2025

## LES HABITUDES DE PAIEMENT

Les habitudes de paiement des entreprises confirment l'amélioration constatée du retard de paiement moyen sur le premier trimestre 2025.

Les TPE et PME, toujours les plus respectueuses de leurs engagements, améliorent encore la proportion de factures réglées à échéance.

Les ETI et Grandes Entreprises (GE) ne sont pas en reste et améliorent également la part de factures payées à échéance, respectivement de 1 et 2 points.

Si cette tendance est clairement positive, les comptes n'y sont toujours pas sachant que les plus grosses structures (organisations publiques, ETI et GE privées) sont les principaux donneurs d'ordre et pèsent donc lourd dans la balance des factures non payées à échéance.

Il convient de rappeler que ces grands donneurs d'ordre obtiennent de meilleures conditions de paiement (échéances de 45-55 jours avec une médiane à 45 jours) par rapport aux plus petites structures (échéances de 30-45 jours avec une médiane à 31 jours).

Si ces conditions de paiement plus favorables peuvent parfois se justifier (exemple : délai plus long entre production et commercialisation), chaque retard même léger (moins de 30 jours) est inacceptable car il fait porter un risque sérieux pouvant mener jusqu'à la défaillance sur un très grand nombre d'entreprises, notamment les TPE. En effet, aucune entreprise, particulièrement les petites structures, ne peut se permettre d'être privée de chiffre d'affaires sans aucune visibilité.

Enfin, notre analyse des entreprises défaillantes en 2024 souligne qu'une seule catégorie d'entreprise paie nettement mieux avant la défaillance : les ETI. En effet, près de 90% des ETI sont placées en redressement judiciaire avant leur liquidation (contre 11% pour les TPE, et 32% pour les PME). Informés, les fournisseurs ne prennent alors aucun risque, n'acceptant plus aucun retard de paiement.

Habituellement les moins vertueuses dans leurs comportements de paiement, les ETI en redressement judiciaire paient ainsi nettement mieux que celles qui ne sont pas en procédure collective. Presque un paradoxe.

### Comportements de paiement par taille d'entreprise

En pourcentage, au 1<sup>er</sup> trimestre 2025

Factures réglées :

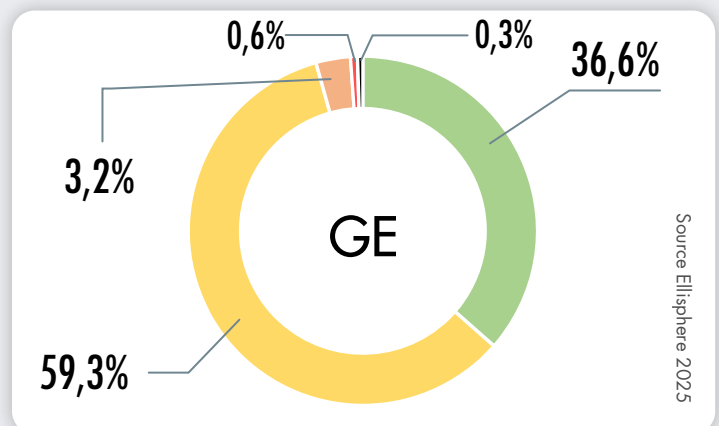
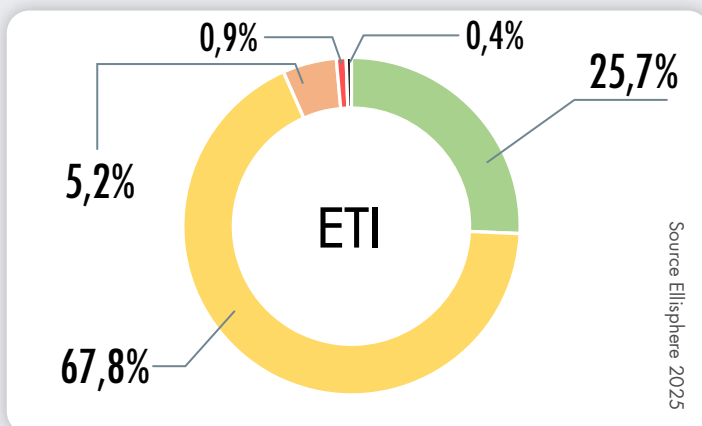
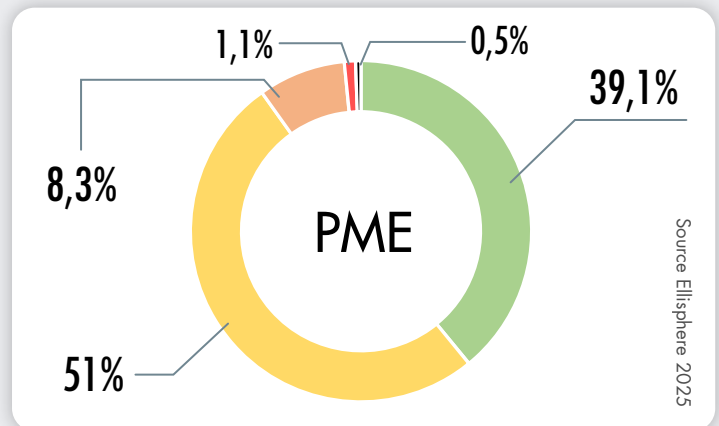
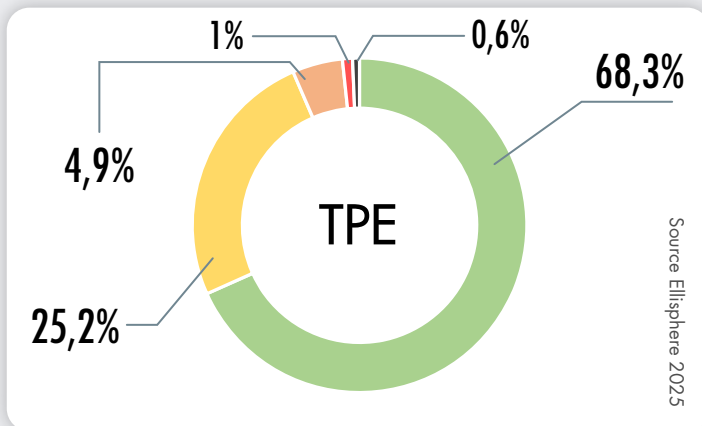
À échéance

de 1 à 30 jours de retard

de 31 à 60 jours de retard

de 61 à 90 jours de retard

à plus de 91 jours de retard



## MÉTHODOLOGIE ET INDICATEURS

Afin de disposer de la vision la plus complète possible du comportement de paiement des entreprises, il est nécessaire de suivre plusieurs indicateurs. Ainsi, le **délai de paiement moyen** est souvent un indicateur de référence pour suivre l'évolution du comportement de paiement des entreprises. Toutefois, cet indicateur ne prend pas en compte les spécificités de certains secteurs et masque les habitudes de paiement. Il doit par conséquent être complété par l'indicateur de **retard de paiement moyen** qui intègre la notion d'échéance convenue contractuellement entre clients et fournisseurs. Enfin, un troisième indicateur important, la **répartition du nombre des factures payées à échéance et en retard** qui précise les habitudes de paiement des entreprises.

Dans une logique de gestion du risque crédit client B2B, le suivi du retard de paiement moyen est donc un indicateur pertinent. Il n'y a certes pas de corrélation directe entre un état constaté de retard de paiement et la défaillance (une entreprise qui paie systématiquement avec du retard ne va pas obligatoirement mettre la clé sous la porte). Toutefois, la détérioration progressive du retard de paiement moyen, mois après mois, est un signal évident de tensions de trésorerie, voire d'une potentielle défaillance, notamment pour les catégories Grandes Entreprises (GE), ETI et PME.

## PÉRIMÈTRE

- Les entreprises de France (Hexagone et DROM/COM)
- Les entreprises en procédure collective ne sont pas prises en compte dans le calcul des indicateurs
- Les codes d'activité (NAF), pour lesquels le volume de factures n'est pas représentatif, ne sont pas restitués (activités extra-territoriales, activités des ménages en tant qu'employeurs, activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre)

Les chiffres de cette étude reposent sur le référentiel de factures fournies par les adhérents au programme collaboratif D<sup>3</sup> d'Ellisphere qui remercie ses clients adhérents pour leur contribution quotidienne.

VOS DONNEES + NOTRE EXPERTISE

POUR UN MONDE ECONOMIQUE FIABLE ET UNE CROISSANCE DURABLE



[www.ellisphere.com](http://www.ellisphere.com)



@ellisphere



@ellisphere



\_ellisphere\_

SUIVEZ  
L'ACTUALITÉ  
D'ELLISPHERE



Pour plus d'information sur nos études :

[pole\\_statistiques\\_economiques@ellisphere.com](mailto:pole_statistiques_economiques@ellisphere.com)